

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 juin 2026

Ordre du Jour : I - Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIAPHORUS, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux à l'exception de Madame Eva HUMEAU ayant donné pouvoir à Madame Aurélie GRANIER, de Madame Charlene ROUCHERAY ayant donné pouvoir à Madame Christine CORREGE, Monsieur Julien CANETTI ayant donné pouvoir à Madame Marie MEUNIER et de Monsieur Anthony LEGENDRE ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MORAGA ROJEL.

Monsieur Bastien MORAGA ROJEL a été élu secrétaire de séance.

I – Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026. Il rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Monsieur le Maire signale que selon l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026, la commune de Saint-Ouen d'Aunis doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Il désigne Monsieur MORAGA ROJEL Bastien en qualité de secrétaire et il rappelle qu'en application de l'article R 133 du code électoral, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents sont désignés pour tenir le bureau électoral. Il s'agit donc de Mme CORREGE Christine et Madame LECOEUR Sandra pour les plus âgés et Mme MEUNIER Marie et Mr LIAIGRE Brice pour les plus jeunes.

Monsieur le Maire constate qu'une seule liste a été déposée.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé son enveloppe dans l'urne (tant en son nom, qu'au nom et pour le compte de la personne dont il a le cas échéant un pouvoir). Le scrutin clos, les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de présents	15
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	19
Nombre de nul	0



Nombre de blanc	1
Nombre de suffrages exprimés	18

La liste de Monsieur DIAPHORUS Benoît obtient 18 voix.

Quotient électoral pour les délégués	3.6
--------------------------------------	-----

Sont proclamés élus :

délégué 1 : Monsieur DIAPHORUS Benoît né le 29/06/1978 à Saint-Jean d'Angély (17)
délégué 2 : Madame MEUNIER Marie née le 09/05/2001 à Roanne (42)
délégué 3 : Monsieur MORAGA ROJEL Bastien né le 01/11/1982 à Brest (29)
délégué 4 : Madame CORREGE Christine née le 05/06/1963 à Saint Symphorien (37)
délégué 5 : Monsieur PAJOT Éric né le 17/04/1971 à Saintes (17)

Quotient électoral pour les suppléants	6
--	---

Sont proclamés élus :

délégué suppléant 1 : Madame DION Tatiana née le 1/8/1974 aux Sables d'Olonne (85)
délégué suppléant 2 : Monsieur BRARD Anthony né le 3 janvier 1985 à La Rochelle (17)
délégué suppléant 3 : Madame ROUCHERAY Charlene née le 14 mai 1983 à Orléans (45)

Fait à Saint-Ouen d'Aunis, le 9 juin 2026

Le Maire,

Benoît DIAPHORUS

